



Municipalité d'Amherst

PÉRIODE DE QUESTIONS

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2020

Bonjour

Étant donné la situation et les directives du gouvernement du Québec en lien avec la COVID-19, l'assemblée du conseil municipal du 13 juillet se déroulera à huis-clos et par visioconférence. Afin de maintenir le caractère public des assemblées nous enregistrons la séance que vous pouvez écouter via le site web de la Municipalité le 14 juillet.

Toujours dans le but de bien informer nos citoyens, vous pouvez poser vos questions en lien avec l'ordre du jour de l'assemblée en nous les faisant parvenir par courriel à :

info@municipalité.amherst.qc.ca

Les questions qui nous parviendront d'ici lundi, 13 juillet, à 15h30 seront répondu à la fin de l'assemblée.

Vous pouvez également nous envoyer vos questions à la suite de la publication de l'assemblée sur le site web. Les réponses seront alors publiées sur notre site afin que tous puissent bénéficier des informations ainsi transmises.

Merci de votre compréhension

Votre conseil municipal